Moulins aval

Le lit de l'Allier en 2000

Feuille : Al086

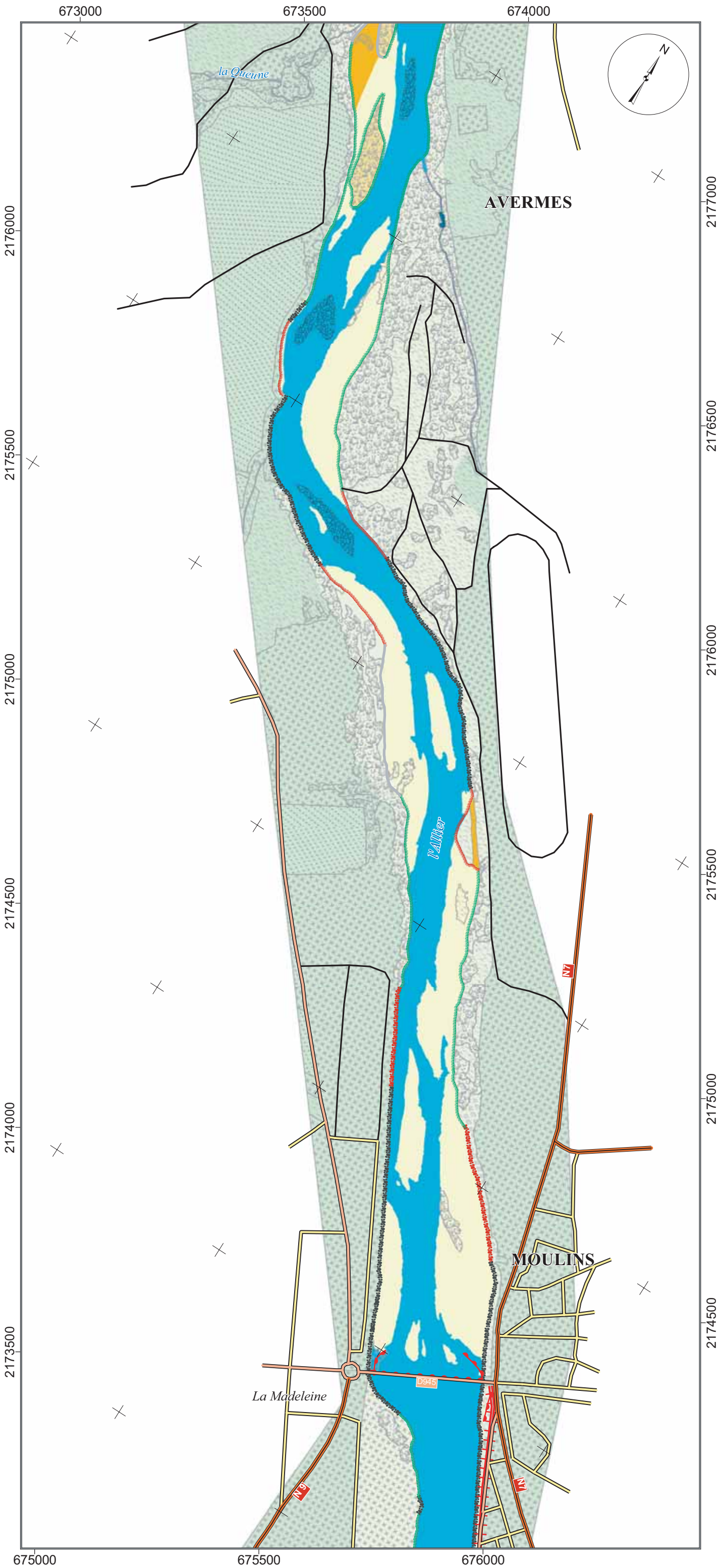

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de juillet 2000 et complétée sur le terrain de novembre 2003 à février 2004 par le groupement SCOT / RIVE. Cartographie effectuée par la DIREN Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert II Etendu
Source : Service de Bassin Loire-Bretagne - DIREN Centre 5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

©DIREN Centre-2003. Toute reproduction ou adaptation interdite
ISBN : 2-11-094558-3

Unités Hydromorphologiques
- chenal d'étiage du bras principal
- rivière et canal
- étang, mare
- grève ou banc de sable
- bras mort
- île en formation
- terrasse alluviale récente
- terrasse alluviale ancienne

Seuils
- seuil alluvionnaire

Ouvrages
- autre ouvrage

Berges
- berge naturelle érodée
- berge naturelle
- berge protégée érodée
- berge protégée
- berge peu marquée

Couverture végétale
- végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- forêt alluviale
- autres forêts et boisements
- cultures
- espaces anthropiques

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal
- route en construction

Ce site se situe sur la partie aval de la commune de Moulins.

Le site de Moulins aval a une évolution morphologique assez faible, caractérisée par un développement moyen des méandres.
On note sur ce site d'importants bancs alluvionnaires et peu de bras morts ce qui prouve que peu d'évolutions géomorphologiques notables ont eu lieu sur ce secteur depuis fort longtemps.
Cette faible évolution peut aussi s'expliquer par une anthropisation plus marquée des berges. On peut ainsi voir sur le site que des méandres de faible amplitude sont contraints dans les extrados par des protections de berge.